

## **MAIRIE DE BEHOUST**

### **COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2008**

<p><b><u>Date d'affichage de la convocation</u> : 08/04/2008</b></p> <p><b><u>Date des convocations</u> : 08/04/2008</b></p> <p><b><u>Date de remise des convocations</u> : 08/04/2008</b></p> <p><b><u>Nombre de conseillers</u></b> En exercice : 11 Présents : 10 Pouvoir : 01 Votants : 11</p> <p><b><u>Date d'affichage du présent Compte rendu</u> : 25 avril 2008</b></p>	<p><b><u>Etaient présents</u> :</b> Mmes Christelle BOURGOIN, Séverine LESAFFRE, Sandrine LUCAS, Elisabeth DUFAUD, Myriam MICHARD Mrs Alain DUFAUD, Alain REDON Jean-Pierre VOUTERS, Rodolphe GARNIER</p> <p><b><u>Absents excusés et représentés</u> :</b> Maryse BARADAT représentée par Guy PELISSIER</p> <p><b><u>Absents excusés</u> :</b></p> <p><b><u>Absents</u> :</b></p> <p><b><u>Secrétaire de séance</u> :</b> Jean-Pierre VOUTERS</p>
--	--

**Ont été adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes :**

- ↪ Compte de gestion commune – cde – ccas
- ↪ Compte Administratif 2007
  - CA Commune : Investissement : Dépenses 342 386,32 € Recettes 59 319,31 €  
Fonctionnement : Dépenses 250 446,87 € Recettes 676 575,74 €
  - CA Cde : Fonctionnement : Dépenses 2 341,45 € Recettes 2 446,23 €
  - Ccas : Fonctionnement : Dépenses 3 872,05 € Recettes 4 070,43€
- ↪ Budget Primitif 2008
  - BP Commune : Fonctionnement : dépenses 452 424,55 € Recettes 452 424,55€  
Investissement : dépenses 1 578 441,87 € Recettes 1 578 441,87 €
  - BP Cde : Fonctionnement : dépenses 3 300 € Recettes 3 300 €
  - BP Ccas : Fonctionnement : dépenses 5 000,00 € Recettes 5 000,00 €
- ↪ Taux d'impôt communaux 2008 mêmes taux que pour 2007 a savoir taxe habitation 2.5%, taxe foncière (bâti) 4.4 %, taxe foncière (non bâti) 18.75 %, taxe professionnelle 5.90 %
- ↪ Permis de construire :
  1. Mr Schneider - construction d'un garage **Avis favorable**
  2. Mr Binoist – extension et changement d'affectation d'un garage existant, l'ensemble à usage d'habitation - **Avis défavorable à raison du non respect du règlement du plan d'occupation des sols en ce que le projet aboutit à 2 constructions d'habitation sur une seule unité foncière. Invite le pétitionnaire à reformuler sa demande.**
  3. Domaine du Château –Aménagement en ERP des bâtiments Le Château, Université Patio Ouest, Ferme n°3 et Patio Est **Avis favorable**

↳ Déclarations préalables :

1. Mr Levet – extension à usage d'habitation **Avis favorable**

2. Mr Morax – coupe d'arbres **Avis favorable**

3. Mr Schneider – remplacement d'un portail **Avis favorable**

↳ Dissolution du bureau de l'association foncière de remembrement

↳ Renouvellement des commissions communales des impôts directs

↳ Convention Safer

↳ Estimation des travaux : Rue du Nid de Geai, Rue de la Masse, Rue du Moutier

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 15.

*LE MAIRE*

**GUY PELISSIER**